



CSE du 5 mai 2014

Monsieur le Ministre,

Depuis deux ans, l'UNSA Education et ses syndicats soutiennent la **démarche de** réforme de l'organisation de la semaine scolaire dans le premier degré, souhaitant même qu'au-delà des rythmes scolaires, ce soit bien l'ensemble des temps éducatifs qui soient **repensés**, réorganisés et articulés.

Dès la mise en place de la réforme, nous avons dénoncé des blocages suscités ici et là par des élus ou des DASEN imposant un cadre trop rigide pour les élèves comme pour les personnels. Nous avons également demandé que certaines organisations de qualité déjà mises en place puissent être pérennisées alors que le cadre fixé par le décret initial ne le permettait pas.

Les textes présentés ce jour, en CSE ce matin, puis cet après-midi au CTMEN, entendent assouplir le cadre d'application de la réforme des rythmes. Ils visent à **permettre la** levée d'un certain nombre de blocages tout en préservant, autant que faire se peut, les principes fondateurs de la réforme.

L'Unsa Education sera toutefois attentive à ce que cette ouverture aux expérimentations ne remette pas en cause l'esprit même de la réforme et celui de la loi de refondation de l'École de la République, à savoir la volonté « de mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine en assurant une plus grande régularité des apprentissages » ainsi que celle « d'un meilleur respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire ».

Ainsi, nous demandons que cet objectif de réussite éducative pour tous les enfants figure comme le premier des critères que le recteur étudiera afin d'autoriser ou non l'expérimentation. Dans ce respect, nous souhaitons également que **la durée de 2 semaines pour les « petites vacances »** soit protégée et **donc** qu'aucun rattrapage d'heures de classe ne vienne **les** raccourcir. Ces moments de répit sont indispensables aux élèves comme à leurs professeurs.

De même, porteurs d'une conception globale de l'Éducation, nous revendiquons que le PEDT soit le cadre normal de réalisation de ces expérimentations. En effet, au-delà des seuls rythmes scolaires, c'est l'articulation des temps éducatifs qu'il convient de réaliser avec l'ensemble des actions, des structures et des acteurs qui y contribuent. Si l'on peut

comprendre que le délai très court (de la publication des textes au 6 juin prochain) ne peut permettre une élaboration satisfaisante d'un projet éducatif de territoire pour cette année , ce dernier doit bien devenir un objectif réel à atteindre à moyen terme et qu'il soit le cadre imposé pour tout renouvellement d'une expérimentation.

Le SE-Unsa déposera des amendements dans ce sens.

Dans le même temps, nous demandons que le ministère en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire soit davantage mobilisé sur ce dossier et que ses personnels techniques et pédagogiques soient en charge de valoriser et d'accompagner les collectivités locales et leurs partenaires associatifs dans la mise en œuvre des PEDT.

Pour l'UNSA Education et nos syndicats, notre souci demeure en permanence une meilleure prise en compte des besoins des enfants dans leur prise en compte globale et l'amélioration des conditions de travail des personnels d'éducation dans et hors l'école.